

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE

2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN, Mme Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Sylvie ASSELIN, Mme Catherine COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Esther BEUVE, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Pierrette POUSSET, Mme Laurence DUFOR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Alain EUDES qui a donné pouvoir à Mme Martine SAVARY, Mme Sylvie GAUTIER qui a donné M. Eric CAUVIN, Mme Nathalie LECUIR qui a donné pouvoir à M. Cyril PANIEL, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, M. Vivek SINGH

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Martine SAVARY

Date de convocation : 9 mars 2023

Date d'affichage : 21 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 7

Votants : 25

Délib. n°2023-027 : Foncier - cession de portions de voies communales désaffectées (domaine public de la commune)

Il est proposé de céder aux riverains intéressés (à condition qu'ils en soient les seuls bénéficiaires) les **portions de voies communales désaffectées** qui ne présentent plus aucun intérêt public et dont il convient de se séparer afin d'économiser les frais d'entretien.

La règle de répartition des frais entre la commune et les acquéreurs éventuels est la suivante :

- Prix : 50 € (la cession à l'euro symbolique n'étant pas réglementaire)
- Frais de notaire (environ 300 €) à la charge de l'acquéreur
- Frais de géomètre (environ 1 200 €) pris en charge pour moitié par la commune et pour moitié par l'acquéreur

1) Voie communale des Hauts Fées (Le Mesnil-Guillaume à Troisgats)

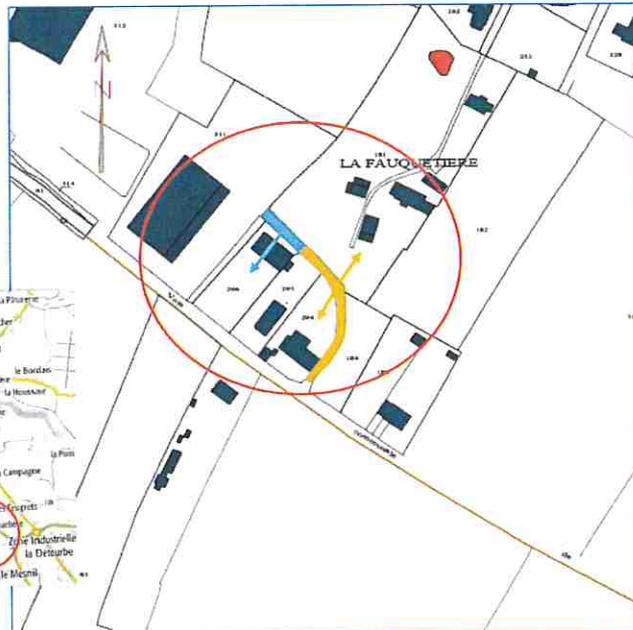
- surface : 700 m² (environ)
- acquéreur potentiel : Peter REVELL



2) Voie communale de La Fauquetière (Condé-sur-Vire)

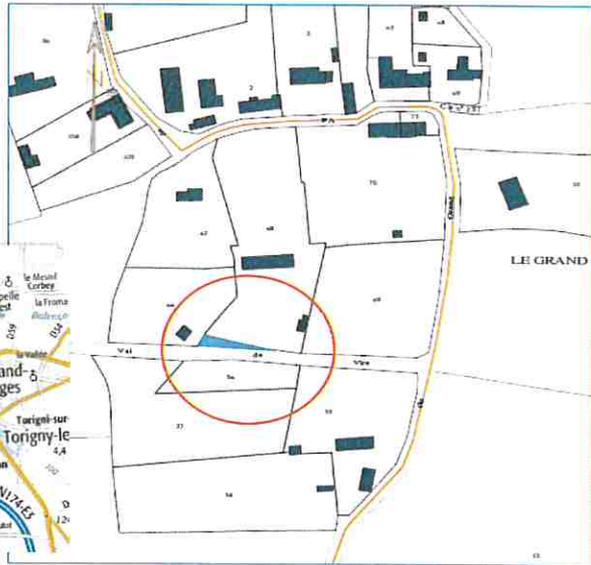
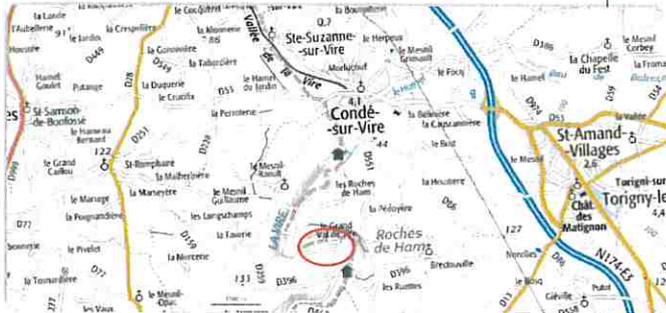
Acquéreurs potentiels du chemin

-  Pierre-Emmanuel BASSARD (160 m²)
-  Patrick PAGNON ou Philippe VARIN (350 m²)



3) Voie communale du Grand Val de Vire (Troisgots)

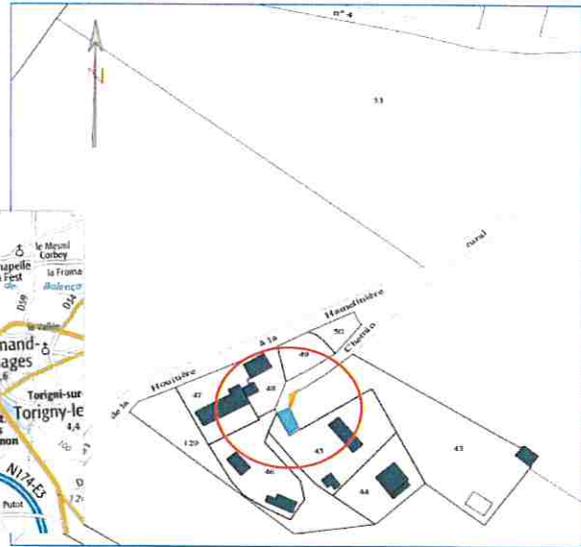
- surface 150 m² (environ)
- acquéreur potentiel : Gilles MALICOT



4) Voie communale de La Hamelière (Condé-sur-Vire)

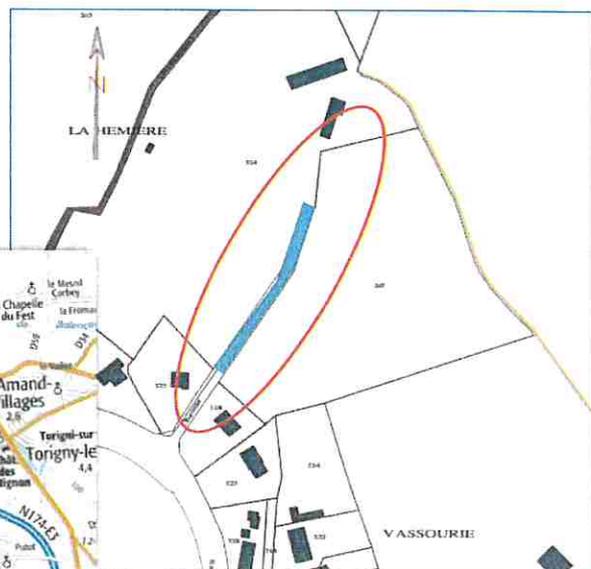
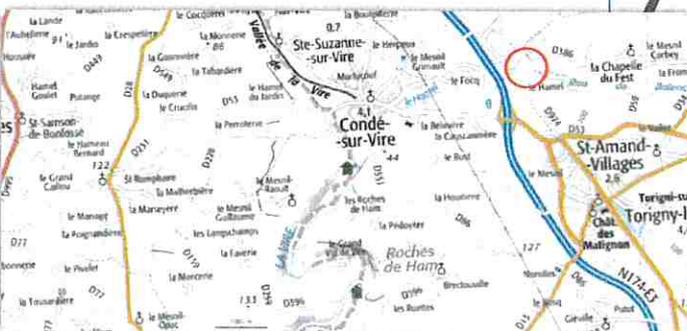
- Cession d'une portion du chemin à :
- Mathieu CHARDINE : 50 m² (environ)

- Achat d'une portion de terrain appartenant à Mathieu CHARDINE par :
- Commune de Condé-sur-Vire : 15 m² (environ)



5) Voie communale de La Hamelière (Condé-sur-Vire)

- surface : 680 m² (environ)
- acquéreur potentiel : Romuald LACHAUD



Suites de la procédure :

- ④ enquête publique (avril-mai 2023)
- ④ délibération approuvant les cessions (11 mai ou 29 juin 2023)

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- **Émettre un avis de principe favorable sur les cessions de portions de voies envisagées.**

Pour : 24	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

M. Gilles MALICOT, qui a un intérêt dans l'une des cessions envisagées, ne prend pas part au vote (article L. 2131-11 CGCT).

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,
Laurent PIEN**

